



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**MAURIENNE
GALIBIER**

APPEL A CANDIDATURES
Chargé(e) de mission Activités de Pleine Nature et Patrimoine

Affectation : Administration générale – service tourisme
Durée de travail : 35h hebdo
Date d'emploi : 15 avril 2020
Type d'emploi : CDD 1 an renouvelable
Poste à pourvoir : chargé(e) de mission Activités de Pleine Nature et Patrimoine

Mission principale du poste

Le/la chargé(e) de mission Activités de Pleine Nature et Patrimoine a vocation à participer à la définition du projet global de la collectivité, dans le cadre –notamment- de la stratégie « Espace Valléen » définie sur le territoire Maurienne Galibier, et à sa mise en œuvre dans son domaine d'activité : itinéraires et équipements de randonnées pédestres, VTT, VAE, raquettes (...), circuits d'interprétation, via ferrata (...) et plus largement l'itinérance dans tous ses aspects (mobilité, hébergement...). Il/elle assure la coordination des actions de développement, de leur suivi et de leur mise en œuvre dans le cadre du Schéma de Cohérence des Sentiers et de la stratégie touristique de la Destination Maurienne Galibier. Cette mission impactera la mise en œuvre d'une organisation touristique nouvelle au sein de l'Office de Tourisme Maurienne Galibier, récemment institué.

Activités et tâches principales du poste

Sous l'autorité du Président, du Vice-président chargé du Tourisme et de la DGS, et en collaboration étroite avec le/la chef de projet Espace Valléen, il/elle est chargé(e) de :

- La mise en œuvre des actions liées aux activités de pleine nature inscrite dans le programme d'actions Espace Valléen (dossier de subvention (Europe, Etat, Région), suivi technique, administratif et financier des actions, aides aux porteurs de projet, animation des Comités de Pilotage, etc.)
- La coordination des différents acteurs locaux (référénts communaux, Mairies, ONF, chasseurs, socioprofessionnels, Offices de tourisme, remontées mécaniques, accompagnateurs en montagne, etc.)
- L'élaboration, la gestion et le suivi des marchés publics de travaux (création d'itinéraires, équipements et signalétique) et d'entretien (fauche, élagage, traçage, démontage et remontage du mobilier et équipements été/hiver...).
- Le suivi du processus d'inscription des itinéraires au PDIPR en lien avec le Département (sécurisation des itinéraires, suivi des conventions de passage avec les propriétaires etc.).
- Le suivi terrain des différents projets en cours, des travaux et entretiens réalisés par les entreprises.
- L'organisation et l'animation de réunions et de la commission APN regroupant élus, techniciens communaux, socio-professionnels du territoire.
- La rédaction de cahiers des charges, de rapports, de dossiers techniques ou de synthèses professionnelles pour documenter et accompagner la décision des élus.
- La coordination et le suivi des documents de promotion et de communication relatifs aux APN en lien avec les offices de tourisme et autres partenaires (cartoguides, topoguides, Géotrek, articles presse...).
- Le suivi des différents classements et labellisations APN : circuits PDIPR, label FFC, PDESI.

-Le développement, la gestion et le suivi d'outils cartographiques pour la réalisation des différentes missions APN (QGIS, Geotrek).

-La mise en place de circuits d'interprétation thématiques et patrimoniaux sur le territoire en lien avec les acteurs du territoire concernés, publics et privés.

-La veille technique, pour proposer et développer de nouveaux produits et services touristiques en matière d'APN, gestion de projets en matière d'APN.

-La mise en œuvre de la communication dédiée aux APN, au patrimoine et plus largement aux actions touristiques du territoire Maurienne Galibier, via notamment l'OT Maurienne Galibier.

Exigences requises :

• Compétences techniques :

- Compréhension des enjeux et problématiques
- Coordination et animation de réseaux d'acteurs
- Gestion de projet (relations élus, Offices de tourisme, domaines skiables, ONF, chargé(e) de mission des territoires voisins, Département, Région, Europe, FFC, LRACO etc.)
- Connaissance des finances publiques (procédures contractuelles et marchés publics), des compétences des collectivités territoriales partenaires et des programmes de subvention (LEADER, ALCOTRA, Espace Valléen)
- Solides compétences en matière de développement touristique territoriale et de l'aménagement du territoire
- Bonne connaissance des domaines suivants : APN, itinéraires de randonnée, pédestre et VTT en montagne, tourisme (distribution, promotion, presse, réseaux...) et environnement en montagne
- Connaissances juridiques souhaitées (urbanisme, environnement, code du tourisme, code du sport, loi montagne...)
- Connaissances en informatique, systèmes et réseaux
- Maîtrise des logiciels de bureautique Word, Excel, Powerpoint
- Maîtrise de l'outil SIG (QGIS)
- Maîtrise des outils de communication (bases de données APIDAE et application GEOTREK notamment)

• Compétences relationnelles et qualités personnelles recherchées :

- Capacités de dialogue avec des interlocuteurs variés (élus, techniciens, financeurs, riverains, agriculteurs, entreprises...) et de rendre compte,
- Autonomie, sens des responsabilités et force de proposition,
- Bonne qualité d'organisation, esprit de synthèse et d'analyse,
- Aptitude pour le travail en équipe,
- Réactivité, capacité à répondre dans l'urgence à des situations,
- Pratique de la randonnée et/ou du VTT en montagne souhaitée,
- Connaissance du territoire souhaitée

Cadre statutaire accessible

Catégories : A et B

Cadres d'emplois : Rédacteurs et Attachés territoriaux

Formation : Bac +2 /+ 3 / +4 dans le domaine du développement local, économique ou touristique

Expérience dans un poste similaire souhaitée

Avoir de préférence suivi une ou des formation(s) en matière de développement durable.

Poste à pourvoir : le 15 avril 2020.

Date limite de candidature : le 05 avril 2020

Candidature à adresser à : M. le Président de la CCMG 36 rue Général Ferrié 73140 St Michel de Mnne
CV + lettre de motivation

Informations complémentaires : grh@maurienne-galibier.com Téléphone : 04 79 56 52 54

Avantages liés à l'emploi : rémunération selon grille indiciaire du cadre d'emploi des rédacteurs ou attachés territoriaux, chèques-déjeuner, prime annuelle.

